

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14

Date d'envoi de la convocation : 15 juin 2023
Date d'affichage : 15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire

Présents : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Martine MANDÉ, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINAS, Claude GAUZARGUES, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Nicolas MIQUAU, Romain CERVINO

Absents excusés : Éliane ZAKA, Rémi DENJEAN, Pierre BRAQUESSAC procuration à Marc DRUESNE, Olivier MANEIRO procuration à Claude GAUZARGUES, Laurie LAPOULE procuration à Romain CERVINO

Secrétaire de séance : Thomas LASSALE

DÉLIBÉRATION N° 13-21062023 :

OBJET : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Vu le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,
- Vu l'alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020 portant délégations de pouvoirs à Michelle SAINTOUT, Maire,
- Considérant que Michelle SAINTOUT, Maire, est tenue de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné lecture du tableau des décisions prises depuis la réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

**Le Maire,
Michelle SAINTOUT**

**Le secrétaire de séance,
Thomas LASSALE**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture le 27 juin 2023

ID Télétransmission : 033-213303951 - 20230621-DELIB13 - 21062023 - DE

Et de son affichage le 28 juin 2023

Et de sa publication sur le site Internet de la collectivité le 28 juin 2023

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 13-21062023

TABLEAU DES DÉCISIONS

Décision n°	Date décision	Forme de la décision	Objet de la décision	Montant
037/2023	06/04/2023	Signature d'une proposition avec la société THIEBAUT	Ecole maternelle : Travaux sur charpente + remplacement couverture + accessoires d'écoulement des eaux pluviales	45 984,90 € HT - 55 181,88 € TTC
038/2023	06/04/2023	Signature d'une proposition avec le GROUPE QUALICONSULT	Salle des fêtes : Contrôle réglementaire des travaux de remise à niveau du coupe-feu du poteau métallique de la laverie	640,00 € HT - 768,00 € TTC
039/2023	06/04/2023	Signature d'une proposition avec la société EURL RAYNOVE	Salle des fêtes : Travaux d'encoffrement en plâtre et peinture de finition pour la remise à niveau du coupe-feu du poteau métallique de la laverie	1 389,19 € HT - 1 667,03 € TTC
040/2023	06/04/2023	Signature d'une proposition avec la société SINDELEC	Atelier municipal : Remise à niveau de l'éclairage	1 470,00 € HT - 1 764,00 € TTC
041/2023	06/04/2023	Signature d'une proposition avec la société SANZ TP MEDOC	Atelier municipal : Terrassement pour réalisation d'un dallage béton	7 122,00 € HT - 8 546,40 € TTC
042/2023	06/04/2023	Signature d'une proposition avec la société SASU GLOBAL SERVICE DALLAGE	Atelier municipal et Dépôt extérieur des services techniques : Réalisation de dallages en béton	28 957,76 € HT - 34 749,31 € TTC
043/2023	06/04/2023	Signature d'une proposition avec YESSS ELECTRIQUE	Ecole élémentaire et Atelier municipal : Modification des éclairages de 3 classes et de l'Atelier par des éclairages LED (fourniture seule)	1 958,32 € HT - 2 349,98 € TTC
044/2023	06/04/2023	Signature d'une proposition de la société SAS THONES BETON	Dépôt voirie : Gérer les différents matériaux par des séparations de blocs en assemblage	13 476,00 € HT - 16 171,20 € TTC
045/2023	27/04/2023	Signature d'une proposition avec Jacques PISSENM, Sculpteur d'arbres	Foire de la chapelle 09 et 10/09/2023 : 1 animation nocturne le samedi et 3 animations le dimanche	2 700,00 € TTC
046/2023	27/04/2023	Signature d'une proposition avec la Compagnie ARTIFIS	Foire de la chapelle 09 et 10/09/2023 : Animation musicale le samedi par le Groupe "Fast Laundry Machine"	999,94 € (Non assujetti à la TVA)
047/2023	02/05/2023	Signature de propositions avec la société ARTSI-CONCEPTS	Tir de feux d'artifices : - Marché gourmand le 13/07/2023 - Foire de la Chapelle le 09/09/2023	2 300,00 € TTC 2 300,00 € TTC
048/2023	04/05/2023	Signature d'une proposition avec la société TECHNIBAIE	Groupe scolaire Michel VIDOU : Remplacement volets roulants dégradés par l'épisode de grêle du 20/06/2022	18 673,90 € HT - 22 408,68 € TTC
049/2023	16/05/2023	Signature d'une proposition avec la société LAURENT SÉCURITÉ&GARDIENNAGE	Foire de la chapelle 09 et 10/09/2023 : Prestation de gardiennage du 08/09/2023 au 10/09/2023	629,00 € (TVA non applicable)
050/2023	16/05/2023	Signature d'une proposition avec la société SEBACH France	Foire de la chapelle 09 et 10/09/2023 : Installation de cabines autonomes	715,00 € HT - 858,00 € TTC
051/2023	16/05/2023	Signature d'une proposition avec l'Association FUN MUSIC	Foire de la chapelle 09 et 10/09/2023 : Animation et sonorisation	1 687,20 € (Non assujetti à la TVA)
052/2023	17/05/2023	Signature d'une proposition avec le GROUPE T&C MUSIQUE	Marché gourmand du 27/07/2023 : Animation musicale	400,00 € (TVA non applicable)

053/2023	23/05/2023	Signature de propositions avec le JOURNAL DU MÉDOC	Marchés Gourmands 2023 : Promotion via une publication dans une revue spécialisée : Format bandeau (07/07 et 04/08) : Format ½ page (21/07 et 18/08) :	981,00 € HT - 1 069,20 € TTC 810,00 € HT - 972,00 € TTC
054/2023	23/05/2023	Signature d'une proposition avec le JOURNAL DU MÉDOC	Sardinade du 08/07/2023 : Promotion via une publication dans une revue spécialisée	139,50 € HT - 167,40 € TTC
055/2023	23/05/2023	Signature d'une proposition avec la société LAURENT SÉCURITÉ&GARDIENNAGE	Salon du livre du 01/10/2023 : Prestation de gardiennage du 28/09 au 01/10/2023	1 110,00 € (TVA non applicable)
056/2023	30/05/2023	Signature d'une proposition avec la société Anthony LAFOND	École élémentaire : Démoussage et petites réparations de la couverture de la toiture et remplacement embase béton d'une cheminée (pose uniquement)	2 820,00 € HT - 3 384,00 € TTC
057/2023	30/05/2023	Signature d'une proposition avec l'Association OPTIMA BLUE	Marché Gourmand du 10/08/2023 : Animation musicale	400,00 € (Non assujetti à la TVA)
058/2023	01/06/2023	Signature d'une proposition avec le Garage RENOM	Véhicule RENAULT KANGOO 6963QS33 : Modification du système EGR	124,00 € HT - 148,80 € TTC
059/2023	01/06/2023	Signature d'une proposition avec le Garage de la GARE	Véhicule FORD TRANSIT BP-497-NA : Réparation du réservoir à carburant	155,00 € HT - 186,00 € TTC
060/2023	01/06/2023	Signature d'une proposition avec la société SARP SUD OUEST – RABA (travaux supplémentaire par décision n° 65/2023 du 16/06/23)	Groupe Scolaire Michel VIDOU : Pompage du fuel résiduel, dégazage et comblement des trois cuves : En supplément, il existe un coût du traitement des déchets pâteux, non évaluable en volume et en l'état/Tonne :	2 720,00€ HT - 3 264,00 € TTC 400,00 € HT - 480,00 € TTC
061/2023	06/06/2023	Signature d'une proposition avec la société TECHNIBAIE	École élémentaire : Remplacement d'un moteur de volet roulant sur une classe	267,25 € HT - 320,70 € TTC
062/2023	06/06/2023	Signature d'une proposition avec l'Association BADGER PROD	Marché Gourmand du 24/08/2023 : Animation musicale	400,00 € (TVA non applicable)
063/2023	08/06/2023	Signature d'une convention avec le CEN NOUVELLE-AQUITAINE	Signature d'une convention d'application n° 09-2023 : préservation et valorisation du Site de La Vanne	
064/2023	13/06/2023	Signature d'un avenant au contrat de maintenance annuelle des installations de chauffage de bâtiments communaux signé en 2021 avec la société MÉDOC PLOMBERIE	Avenant ayant pour incidence la modification du périmètre de la maintenance et l'augmentation des montants annuels qui passent de 1 395,00 € HT à :	1 411,00 € HT (Pour la période de 2022/2023) Et à 1 530,00 € HT (Pour la période de 2023/2024)
065/2023	16/06/2023	Signature d'une proposition avec la société SARP SUD OUEST – RABA (décision en complément de la décision n° 60/2023 du 01/06/23)	Travaux supplémentaire de terrassement	903,00 € HT - 1 083,60 € TTC